

JOUETS BRUYANTS : gare aux oreilles des enfants

Qu'ils soient "tendance" ou traditionnels, encombrants ou joliment suspendus au-dessus du berceau, beaucoup de jouets génèrent du bruit, et les enfants adorent ça :



- boîte à musique, instrument comme clavier, tambour, trompette ;
- peluche musicale, poupée qui chante, robot ;
- camion de pompier, voiture, avion (85 à 95 décibels) ;
- certains fusils à piles, pistolet à amorces (jusqu'à 100 dB) ;
- baladeur, karaoké.

Mais il faut bien faire la différence entre un bruit agréable, c'est-à-dire tolérable et un bruit intense, aigu, prolongé. Ce qui est bruyant pour un adulte est carrément dommageable pour l'enfant et tous les jouets cités plus haut peuvent potentiellement représenter un danger pour les oreilles des plus jeunes. N'oublions pas qu'un enfant, parce qu'il a les bras plus courts que ceux d'un adulte, tient son jouet plus près de son visage.

Le déficit auditif causé par un bruit répété est cumulatif et s'aggrave avec le temps.

PRÉVENTION

Quand on achète un jouet bruyant, il faut prendre le temps de vérifier que le volume sonore est indiqué sur la boîte et qu'il possède un contrôle de volume ainsi qu'un interrupteur.

Si le jouet est vraiment irrésistible, vous pouvez en atténuer le bruit, en bloquant le bouton du volume par exemple, ou en obstruant partiellement les haut-parleurs avec du ruban adhésif.

Si l'on ne veut pas proscrire les jouets les plus bruyants, on peut les réserver pour l'extérieur ou encore limiter leur utilisation à 1 heure par jour.

Quant au baladeur ou MP3, les plus jeunes peuvent parfaitement s'en

passer. Inutile donc de créer le besoin. Attendez que votre adolescent vous le réclame avant d'en faire l'achat (et encore, vous n'êtes pas obligé d'accepter). Proposez-lui un casque plutôt que des oreillettes et restreignez l'écoute à 30 minutes par jour et à 60 % du volume maximum.

Dans la chambre des enfants, le rangement des jouets peut aussi être source de nuisance sonore. Les boîtes en plastique ou en bois font beaucoup de bruit quand l'enfant vide leur contenu par terre ou fouille dedans à la recherche d'un objet. Des boîtes en tissu et un tapis de jeu au sol amortissent bien les sons.

Quel que soit votre choix en matière de jouets, mieux vaut acheter ceux qui sont adaptés à l'âge de l'enfant à qui ils sont destinés, sans oublier que les plus jeunes risquent de subir violemment les sons émis par les jouets des aînés.

Les enfants sont assaillis de bruits : à l'école (cour de récréation, cantine), dans la rue (circulation, travaux). La maison elle-même peut receler des niveaux sonores élevés (aspirateur, mixeur, télévision). Pour la santé de l'enfant, réservez-lui un endroit calme où il puisse jouer tranquillement et se reposer. Outre les problèmes auditifs que le bruit peut provoquer, il suscite une fatigue excessive qui entraîne chez l'enfant des difficultés à se concentrer, voire de l'anxiété.